



Cap'taine Nemo
13 rue Rassebeau
86100 Châtellerault



Association affiliée à la FFESSM n° 02860102
Agrément jeunesse et sport 1198683 S du 9 février 1983

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 24 juin 2022

Introduction

Les membres de l'association ont été convoqués à l'assemblée générale ordinaire le 23 mai 2022, par courriel et par affichage au local associatif du Nemo au centre aquatique « la Piscine » de Châtellerault ».

L'assemblée générale s'est tenue à la salle Camille Pagé à Châtellerault, le vendredi 24 juin 2022 à 18h30.

Nombre de membres présents	46
Nombre de membres excusés	30
Nombre de procurations	28

Ordre du jour

L'ordre du jour de notre assemblée, précisé dans la convocation, est le suivant :

- accueil par le président
- ouverture de la séance
- rapport moral (président)
- bilan financier (trésorier)
- bilan des commissions et entités (leurs responsables)
- projet pour la saison 2022 – 2023 (président)
- questions diverses et tour de table
- élection des membres du comité directeur.

L'assemblée a commencé à 18h45 et s'est achevée à 20h30.

Hugues de Lauzon, président de notre association assure la présidence de la séance.

Gérard Nourry, le secrétaire adjoint, assure l'accueil, le pointage à l'arrivée des participants.

I. Accueil

Le président remercie les présents à cette assemblée, transmet les excuses des invités absents et ouvre cette assemblée avec un rappel de nos partenaires à qui il adresse ses plus chaleureux remerciements.

- La communauté d'agglomération Grand Châtellerault, représentée par Dominique Chainé vice président en charge des infrastructures sportives de l'agglomération, qui met gracieusement à notre disposition, au centre aquatique de Châtellerault :
 - deux locaux (bureau et compresseur) et les vestiaires associatifs ;
 - des lignes d'eau réservées pendant trois créneaux hebdomadaires, les mardis et jeudis soir de 20h00 à 22h00 et les samedis de 09h00 à 10h30 ; celui des mercredis soirs de 19h30 à 21h30 pendant les mois de juillet et août.
- La municipalité de Châtellerault, représentée, en l'absence du maire, Jean-Pierre Abelin, excusé, par monsieur Amine Messaoudène, conseiller municipal de la ville de Châtellerault en charge des associations :
 - met gracieusement à notre disposition les salles municipales (maison des sports, des associations, Camille Pagé...) pour nos différents cours théoriques et réunions diverses ;
 - nous soutient financièrement pour des actions spécifiques, (formations des formateurs en 2019, dossier compresseur mobile en cour instruction).
- La fédération française des études et sports sous-marins (FFESSM), via le comité départemental de la Vienne (Codep86), nous apporte une aide technique notamment lors des différentes formations (TIV, initiateur...), des prêts de matériel (métrologie, compresseurs, matériel Nitrox...).
- Les membres bienfaiteurs du Némopour leurs actions, et notamment :
 - Jean-Marie Carré, qui met à notre disposition un local technique pour nos matériels lourds, bateau, remorques, compresseurs mobiles, matériels divers, ainsi qu'une place couverte pour le stationnement de notre minibus ;
 - Éric Philipponneau, qui nous accueille et met à notre disposition ses locaux et son outillage pour les opérations annuelles de maintenance des blocs ;
 - Joseph Bernardeau, gérant de l'entreprise JB Autopassion de Colombier, qui a gracieusement réparé notre Némobus
 - Olivier Cornet, gérant de la SARL Cornet, Charpente couverture zinguerie à Descartes, qui a offert deux tivolis pour nous abriter lors de nos sorties
- Les membres du bureau, du comité directeur et des différentes commissions et entités qui s'engagent particulièrement dans notre association.
- Les adhérents qui participent à la vie associative et particulièrement ceux qui œuvrent effectivement, dans l'ombre, sans compter leur temps.
- Les membres qui ont répondu à cette invitation ou qui ont donné procuration.
- Les familles, compagnes et compagnons non plongeurs, délaissés un peu trop souvent pendant la pratique de nos activités...
- Une pensée spéciale à tous ceux qui ont participé à la préparation de cette assemblée.

II. Rapport moral

Le président présente le rapport moral suivant.

A Rappel des valeurs de l'association

Le président rappelle que Cap'taine Némó est avant tout une association dont les statuts et le règlement intérieur ont été réactualisés et votés lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2014. Le fonctionnement du Némó y est décrit précisément. Ces documents sont fournis à tous les nouveaux adhérents et disponibles sur le site Internet de l'association.

Cap'taine Némó est une structure affiliée à la fédération française des études et sports sous-marins (FFESSM), fédération délégataire pour les activités subaquatiques par un arrêté du 31 décembre 2012.

Cap'taine Némó propose ses activités selon les cursus fédéraux, dans le respect du code du sport, avec notamment, la pratique de :

- la plongée subaquatique avec scaphandre ;
- l'apnée ;
- le hockey subaquatique ;
- la nage sous toutes ses formes.

Cap'taine Némó n'est pas une structure commerciale, mais une association à but non lucratif qui relève de la loi du 1er juillet 1901 et qui propose à ses membres des activités tournées vers la découverte et la pratique des activités subaquatiques, avec un esprit non mercantile et des valeurs sûres qui permettent l'accès à nos activités à tous :

- sans parrainage ;
- de 14 ans à beaucoup plus ;
- en proposant des tarifs des plus attractifs ;
- avec des propositions de découvertes de nos activités, au travers de participation à des événements, d'un site internet ou plus concrètement par l'offre de baptêmes;
- par la connaissance de l'écosystème subaquatique, dans le respect de notre environnement...

Tout cela repose sur le bénévolat de tous, dirigeants, membres intervenants dans les différentes commissions ou entités, encadrants ou non, notion primordiale pour la vie et la pérennité de notre structure associative et de notre activité est très gourmande en ressource humaine, matérielle et en temps.

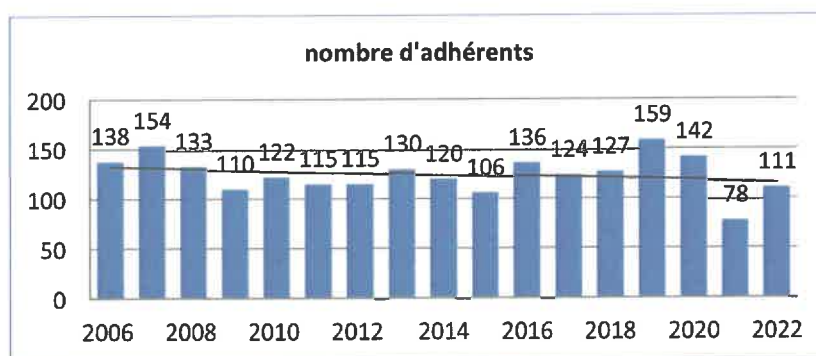
B Nos effectifs

1. Les membres

L'association, ce sont tout d'abord les membres.

Nous étions 142 membres pendant la saison 2019-2020.

Un peu plus de la moitié des membres (78) est restée fidèle pendant la saison 2020-2021, malgré le peu d'activité et a ainsi permis d'assurer un service minimum, malgré la Covid.



Cette saison nous sommes 111 membres, répartis en sept tranches d'âges, dans lesquelles la parité n'est pas respectée. Les chiffres sont présentés dans le tableau suivant.

Tranche d'âges	Hommes	Femmes	total	CAGC	Châtelleraut
6 à 10 ans					
11 à 17 ans	5	5	10	8	6
18 à 24 ans	6	2	8	6	5
25 à 39 ans	15	10	25	21	14
40 à 54 ans	32	9	41	33	19
55 à 64 ans	15	3	18	16	10
65 à 79 ans	6	1	7	5	3
80 ans et +	2		2	2	1
Total	81	30	111	91	58

La majorité des membres habite dans la Vienne :

Département	36	37	86
Effectif	1	10	100

et réside dans l'agglomération châtelleraudaise,

EPCI	Nbre
Communauté d'agglomération Grand Châtelleraut	91
Grand Poitiers Communauté urbaine	8
Communauté de communes Vienne et Gartempe	1

dont 58 à Châtelleraut

Cap'taine Némé est donc bien une association à rayonnement local.

2. Le comité directeur et le bureau

a) le comité directeur

Les statuts prévoient que « Les pouvoirs de direction de l'association sont exercés par le comité directeur comprenant au minimum 8 membres, élus, par l'assemblée générale prévue à l'article, pour 3 ans. Le comité directeur se renouvelle par tiers tous les ans ».

Le renouvellement de ces membres sera soumis au vote à l'issue de cette assemblée.

Le comité directeur est composé de 14 membres élus lors de la précédente assemblée générale, dont 2 femmes et un membre d'honneur.

Le comité directeur s'est réuni 4 fois pour étudier puis valider les propositions des différentes commissions et entités et fixer ainsi les orientations de l'association pour la saison.

b) le bureau

Lors de la précédente assemblée générale, le comité directeur a voté pour désigner en leur sein les 6 membres du bureau, 1 femme et 5 hommes

président : Hugues de Lauzon	vice-présidente : Céline Chabanne
trésorier : Paul Guyot	trésorier sortie : Bruno Lurat
secrétaire : Christophe Faucher	trésorier adjoint : Gérard Nourry

Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile, auprès des pouvoirs publics ou des organismes privés de son ressort territorial. Il détient, de par son élection, les pouvoirs les plus étendus, sans toutefois pouvoir aller à l'encontre des décisions de l'assemblée générale, du comité directeur ou du bureau ; le vice-président, plus particulièrement responsable de la commission matériel, peut représenter le président, sur mandat de ce dernier ou suivant l'article 8 des statuts.

Le secrétaire veille à la bonne marche et au fonctionnement de l'association, assure de la diffusion de l'information en interne comme en externe, participe au suivi des inscriptions, assisté dans ses fonctions par un secrétaire adjoint.

Le trésorier assure la gestion financière de l'ensemble du fonctionnement de l'association. Il est assisté dans ses fonctions par un trésorier adjoint, plus particulièrement chargé du compte « sortie »

Ces membres participent à de nombreuses réunions et instances :

- en interne au club pour la gestion associative, à l'échelle régionale ou départementale ;
- avec la mairie de Châtellerault et son agglomération pour ses projets en faveur des associations....

3. Les commissions et entités

Comme le prévoit notre règlement intérieur, les différentes activités sont cogérées au sein de commissions statutaires. Depuis cinq saisons, l'activité des commissions et entités est devenue plus formalisée et leurs traçabilités accrues.

Chaque commission et entité est dirigé par un responsable, assisté d'un ou plusieurs adjoints et d'un secrétaire pour le suivi administratif et comptable de leurs actions, après approbation du comité directeur.

Toute l'activité de ces équipes représente encore du travail, du bénévolat, mais la force du collectif est avérée.

Leurs activités seront présentées par leurs représentants.

a) Les commissions

Comme le prévoit notre règlement intérieur :

Article 8.2 – Objet

Les commissions ont pour objet d'étudier les questions relevant de leur discipline ou activité, d'en assurer la gestion, la promotion et le développement.

Dans ce cadre, les commissions doivent, à titre principal, répondre aux objectifs fixés par le comité directeur.

...

Article 8.3 – Composition

Pour chaque discipline ou activité, la commission est constituée d'un responsable désigné par le comité directeur, d'un suppléant et d'un secrétaire. Tout membre peut demander au responsable d'intégrer la commission.

...

Les différentes commissions sont :

- la commission technique, qui s'occupe de tout le volet plongée (formation, entraînement...) en lien avec les trois suivantes ;
- les commissions sportives
apnée et hockey,
- les commissions culturelles ;

- bio médical ;
- la commission « matériel ».

b) Les entités

En complément des commissions statutaires, trois entités supports ont été mises en place pour accompagner les activités de l'association :

- l'animation ;
- l'informatique ;
- les sorties.

Il est prévu qu'elles interviennent en soutien, et à la demande spécifique, du bureau, du comité directeur et des commissions technique, matériel, sportive et culturelle. Elles ne détiennent aucun pouvoir décisionnel.

C La logistique

La logistique de notre association peut être répartie en deux domaines : les locaux et le matériel spécifique plongée.

1. Locaux

Némo profite de trois types de locaux :

- au centre aquatique, deux locaux mis à notre disposition par l'agglomération, un local technique, petit atelier dédié au compresseur, aux bouteilles et le local associatif pour l'accueil et les petits équipements individuels ;
- à la Fouchardière, un garage pour le matériel de plongée (équipement en attente, compresseur mobile, embarcation et remorques) et une place de stationnement pour le minibus sous un hangar ;
- chez les membres, pour tout ce qui n'est pas dans les 2 précédents.

2. Matériel

Le Némo possède et dispose pour ses activités :

- du matériel collectif,
 - un mini bus Renault Trafic 9 places,
 - une remorque, type bagagère avec un capot rigide,
 - une embarcation pneumatique Bombard 6 m, 115 CV et sa remorque,
 - deux compresseurs (un Nardi 21 m³ fixe et un Coltri mobile en version thermique mobile),
- des équipements individuels,
 - plus de 40 scaphandres (palmes, masques, tubas, gilets, détendeurs et bouteilles de 6 à 15 l),
- deux ensembles d'oxygénothérapie,
- l'outillage idoine.

Ce matériel est en grande partie entretenu en interne par les membres de la commission matériel ; le reste (blocs et détendeurs pour les ré-épreuves, véhicule et bateau pour les révisions) est vérifié et entretenu par des structures agréées.

Son entretien est constant, réglementé, qu'il y ait usage ou non...

D Nos activités

1. Les activités aquatiques

L'association propose à ses membres la pratique des activités fédérales notamment :

- la plongée subaquatique avec scaphandre (formation, exploration, bio...);
- l'apnée ;
- le hockey subaquatique ;
- la nage sous différentes formes.

Nos activités commencent, tout d'abord, par des séances de formations et d'entraînements au centre aquatique de Châtellerauld avec nos entraînements et les formations piscine.

Ces formations sont complétées par d'autres séances, plus spécifiques,

- à la fosse de Civaux ;
- en carrière à Saint-Lin (79) ou Rousset (49) ;
- en rivière Vienne ou Creuse ;
- en mer...

Enfin, l'association propose des sorties plongée de formation ou d'exploration, sortie que le Némé organise :

- en autonomie club grâce au choix de disposer du matériel qui le rend autonome (véhicule, bateau, remorques, le compresseur mobile) et surtout nos encadrants et nos directeurs de plongée ;
- en structures commerciales.

Deux philosophies qui doivent se compléter et non s'opposer.

2. Les autres

Dans nos actions ne pas oublier nos activités envers le public

En effet, l'association reste ouverte vers l'extérieur et:

- participe à la journée des associations, le premier dimanche de septembre, organisée sur les bords de la Vienne moment de rencontres et d'échanges avec les élus, les associations et les Châtelleraudais ;
- participe aux réunions et activités avec les comités fédéraux ;
- offre de nombreux baptêmes, à la demande, avec le moment fort des baptêmes des ex aquaphobes ou les activités de « visa vacances » dédiées aux jeunes châtelleraudais ;
- participe à la course de nage « traversée continent Ile de Ré, où Thierry a franchi les 3,2 km en 47 min 07 sec, comme quoi, les entraînements en piscine mènent à tout.

Ces différentes actions témoignent de notre engagement local, et notre participation à l'attractivité du territoire châtelleraudais...

E En guise de conclusion

Après la crise sanitaire engendrée par la Covid 19, notre association essaie de retrouver son rythme de croisière. Mais cette pandémie a bouleversée les habitudes de chacun et trop restent encore repliés sur eux-mêmes ou ont oublié le sens de l'associatif.

Certaines formations ont trainées, notamment celle de la future génération d'encadrants.

Aujourd'hui, si chacun sait et veut y mettre du sien, l'activité ne peut que retrouver son rythme de la vie d'avant...

<p><i>Résultat du vote : contre = 0 - abstention = 0</i> <i>Le rapport moral est adopté à l'unanimité</i></p>

III. Bilan financier

Lors de la précédente association générale, notre trésorier avait présenté un budget volontairement déséquilibré montrant ainsi le déficit effectif de la saison. Les raisons étaient essentiellement imputables au manque de formations dispensées en interne, à la chute du nombre de plongées effectuées en autonomie associative, avec des charges constantes (assurances et entretien du matériel).

Néanmoins, le comité directeur avait proposé et voté des mesures d'accompagnement financier de ses licenciés pour les deux saisons :

- ne pas modifier les nouvelles adhésions et formations ;
- diminuer le montant des cotisations 2020-2021 pour les membres adhérents en 2019-2020, reconduite la saison suivante 2021-2022 pour les membres présents en 2020-2021 ;
- de provisionner, pour ses deux saisons, la somme de 2 000 € pour palier à ce manque.

L'association a ainsi consommé, en 3 ans, 40 % de son actif, suite aux conséquences de la Covid sur la vie de notre structure et des frais imprévus suite aux pannes de matériels dont le compresseur mobile.

Le bilan est récapitulé dans le tableau ci-dessous.

<i>RUBRIQUES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>DÉPENSES</i>	<i>SOLDE</i>
Cotisations, licences et assurances individuelles	12 714,00	6 436,87	6277,13
Assurances (locaux, responsabilité civile)		2 388,77	-2388,77
Formations	3 270,00	1 920,11	1349,89
Compte sorties plongées	11 388,28	9 832,17	1556,11
Manifestations	0	0	0
Gestion et réceptions (Adhésions, timbres, fournitures, frais bancaires, accueil)	71,77	978,13	-906,36
Matériel (achat -vente -location -entretien)	809,00	15 283,41	-14 474,41
Subventions (municipales, départementales, DDJS) et dons	3 166,79		3166,79
Bénévolat	17 142,00	17 142,00	0
Total	48 561,84	53 921,46	- 5 419,62
Cotisations, licences et assurances individuelles	12 714,00	6 436,87	6277,13

A part un total de -6 344.39 € (correspondant au frais imprévus de réparation du compresseur mobile) le projet est respecté.

La ligne compte sortie devra être ajustée avec les versements des derniers paiements des participants aux sorties à Cerbère en mai et juin 2022.

Du côté dépenses, le volet matériel est toujours conséquent, quel que soit l'usage de nos moyens en matériel.

Pour faire face aux frais imprévus de réparation du compresseur, un dossier de demande de subvention exceptionnelle de 2000 € a été déposé à la mairie de Châtelleraut, affaire à suivre.

Disponible en début d'exercice (30/06/2021)	23561,61
Provisions sur exercice	0,00
Bilan saison 2021/2022	-5419,62
Soldes des différents comptes en fin d'exercice (au 24/06/2022)	
➤ Caisse	172,05
➤ Livret A n° 00414816658	11 425,11
➤ Comptes bancaires (général et sorties)	6 522,34
➤ Avoir SNECMA	22,49
prêt bancaire	0
Situation financière en fin d'exercice	18 141,99

En conclusion, malgré un exercice largement amputé par les contraintes de la crise sanitaire, les aléas matériels, les ressources financières du club restent saines et nous permettent d'accompagner, au mieux, nos adhérents dans la saison à venir.

*Résultat du vote : contre = 0 - abstention = 1
Le bilan financier est adopté très majoritairement*

IV. Rapports des commissions

A Tableau récapitulatif des commissions et entités

		Référent	Sous-commissions	Adjoint	Secrétaire	Membres	
		F Bourdichon	PN1	B Lurat JL Colin		Tous les initiateurs et moniteurs	
			Pn1 bis	N Beaupeu			
			PN2	Y Le Brenn			
			PN3	N Beaupeu			
			initiateur				
			MF1	/			
			Fosses	B Lurat			
	Matériel	C Chabanne	Compresseurs	C Chabanne	C Faucher		
			Bouteilles	L Bessaguet			
			Détendeurs	L Bessaguet			
			PMT / Gilets	V Beaupeu			
			Némo-boat +rem.	N Beaupeu			
			Némo-bus	JM Carré			
			Bagagère	C Faucher			
	Culturelles	Y Le Brenn	Bio				
		B Schmidt	Médicale	B Lurat			
	Sportives	B Lurat	Apnée				
		A Jamain	Hockey				
	Entités	Animation	C Varraud	-			
		Informatique	R Degeorges	-	N Beaupeu	X Poirier	Y Le Brenn G Nourry
		Sorties	C Varraud	-			

B La commission technique

Comme le prévoient nos textes fondateurs, la commission technique gère toute l'activité plongée : les formations, les entraînements, les sorties, les évolutions techniques et réglementaires.

Elle est composée de fait, de tous les encadrants¹ de notre association. Pour des raisons personnelles, le responsable technique n'a pu se rendre disponible que très ponctuellement.

Le tableau suivant récapitule le vivier des encadrants sur les trois dernières saisons.

¹

selon le code du sport - Article Annexe III-15 b (art. A322-74)

Tous ne sont malheureusement pas disponibles au quotidien, la Covid ou la crise de la vocation ,
 Malgré une très forte baisse l'année passée l'effectif remonte et l'association attend beaucoup de la nouvelle promotion d'initiateur, verdict samedi prochain après les épreuves pratiques et théoriques qualificatives.

La parité n'est guerre de mise.

niveau d'encadrement	Femme			homme		
	2019 - 2020	2020 - 2021	2021-2022	2019 - 2020	2020 - 2021	2021-2022
E1	3	2	3	6	4	5
E2	1	0	0	8	2	7
E3	2	1	1	5	4	4
E4	0	0	0	1	1	1
GP	1	0	1	2	4	4
Total	7	3	5	22	15	21
				29 18 26		

1. Les entraînements piscine

a) Créneaux

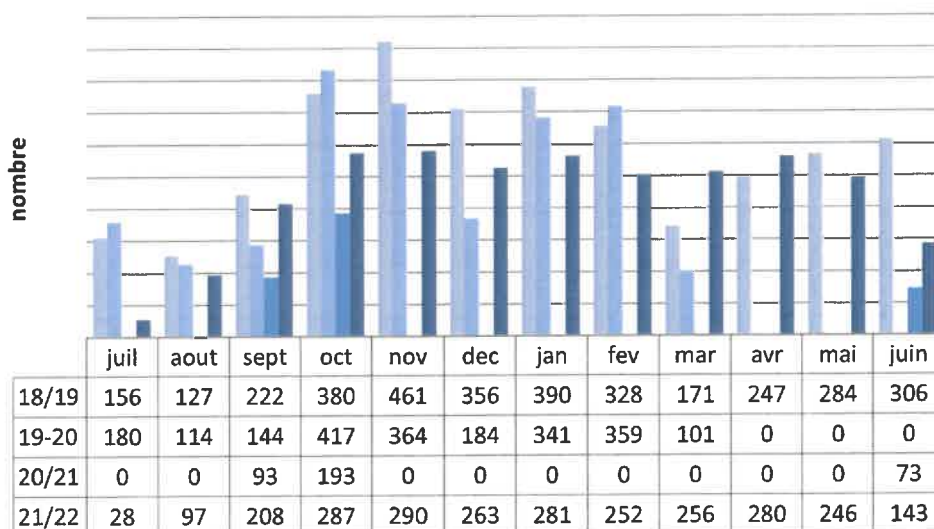
Toutes les activités en piscine se font en auto-surveillance, sous la responsabilité d'un responsable de bassin, initiateur E1 minimum pour le bassin sportif et sous la responsabilité d'un hockeyeur titulaire du RIFAA pour le bassin d'initiation.

L'agglomération met à notre disposition trois créneaux dans le bassin sportif :

- mardi soir (20h00 à 22h00) pour les formations et entraînements ;
- jeudi soir (20h00 à 21h30), pour les entraînements et les compléments techniques (nage, apnée, scaphandre, hockey) ;
- samedi matin (09h00 à 10h30), pour la nage seule

et deux dans le bassin d'initiation pour le hockey subaquatique,

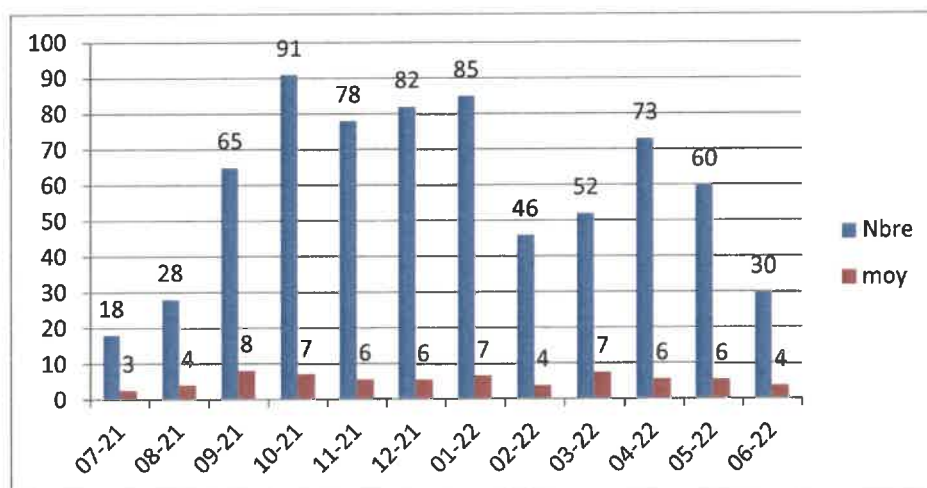
- le mardi soir de 21h à 22h
- le jeudi soir de 20h à 21h30.



Le total de nos entrées à la piscine s'élève à 2631, accès « privatisés » par les vestiaires clubs.

La présence aux entraînements fluctue avec la météo et les activités, les baptêmes et inscriptions en début d'année, un hiver convenable et la baisse estivale.

Ces activités sont très consommatrice en encadrement, par nos initiateurs, tous bénévoles. Leur présence est représenté dans le le tableau ci-dessous.



Cela fait quand même 708 actes d'encadrement, et si l'on multiplie ce chiffre par 2 heures de présence moyenne d'un entraînement, auquel s'ajoutent le temps de préparations et de présentation des cours en salles, cela représente un premier équivalent temps plein, pour la seule partie entraînements piscine, hors temps de déplacement.

Il y a ensuite les sorties en fosse, carrières et autres milieux naturels, avec un encadrement renforcé, non comptabilisé !

2. Les formations

Le tableau, ci-dessous, récapitule les formations dispensées, et leurs suites immédiates.

Niveau	Session	Inscrit	Validé	À achever	Abandon	Observation
MF1		1		1		en attente du stage final et examen
INI	1	8	0	7	1	6 passent l'examen le 26 juin 2022
N3	1	3	3	0		
PE 40	1	9	9	0		
N2	1	5	3	2		
N2	2	6	6	0		Dont les 2 de la session 1
N1	1	25	14	8	3	Dont 4 remises à niveau, orientés vers PN2
RIFA	recyclage	27	27			
INIT A	1	1	1			
	Total	85	63	8	4	

La commission technique a organisé les sorties suivantes, fosse, carrières, mer, rivière, soit 1303 plongées (1900 plongées de 2019 ; 523 la saison passée)

Lieu	Date	Nombre de plongeurs	type	type
Groix (56)	Octobre 2021	52	409 plongées 39 participants	autonomie associative
Cerbère (66)	Mai juin 2022	357		
Civaux (86)	Sur la saison	157	894 plongées 98 participants	structure commerciale
Roussay (49)	Sur la saison	303		
L'Estartit (Espagne)	Aout 2021	147		
	Octobre 21	287		
TOTAL		1303		

Le président remercie tous les membres de la commission technique pour leur investissement durant cette année écoulée, et bien sur les participants à ses sorties.

C Les commissions sportives

1. L'apnée

L'activité apnée a repris début février avec B Lurat, tout en accompagnant la formation initiateur apnée 1 (IE1) de S Ruffier, suivi par B. Martin.

19 membres ont participé aux séances, dirigées par un encadrant, avec une présence moyenne de 10 apnéistes, les mardis et jeudis soirs au centre aquatique de Châtellerault.

Ces entrainements piscine ont été complétés par des séances organisées par le Codep86 à la fosse de Civaux les jeudis soirs de 18 à 19h00.

Deux cours théoriques, ouverts à tous, ont été proposés par un initiateur apnée en formation, qui a ensuite brillamment validé son diplôme d'initiateur apnée de 1^{er} niveau, bravo Silvain pour cette réussite, et merci pour ton investissement personnel.

2. Le hockey-subaquatique

Antony Jamain a animé les séances de hockey-subaquatique, toujours spectaculaire, avec 10 participants réguliers et des occasionnels.

Au programme :

- le mardi soir de 21h à 22h : échauffement 15 min puis match de 35 min ;
- le jeudi soir de 20h à 21h30 : entraînement technique.

Le groupe attend le retour à la normale pour des rencontres avec le nouveau club de Poitiers à la piscine de Bellejouanne, équipe mixte qui propose un jeu structuré.

D Les commissions culturelles

1. La bio

Pour son responsable, Yann Le Brenn, le bilan du bio est assez concis avec le seul module bio des formations, et les descriptifs après plongées.

2. Le médical

Barbara Schmidt et Bruno Lurat gèrent le volet médical du Némo.

Les deux actions principales sont :

- l'entretien de la trousse de secours de bobologie et des deux ensembles d'oxygénothérapie (bateau + mobile) ;
- la formation aux secours (RIFA apnée, hockey et plongée) et les recyclages pour les autres plongeurs.

La commission technique avait validé le fait que tous les initiateurs et les plongeurs qui voulaient participer à une sortie en autonome « club » aient suivi un recyclage, 27 membres ont suivi ce recyclage.

E La commission « matériel »

Depuis sa création, Cap'taine Némo a promu la plongée en autonomie « club », c'est pourquoi le Némo, contrairement à beaucoup d'associations de terre, possède son propre matériel. Cette autonomie nécessite le matériel adéquat et son entretien constant.

La commission « matériel », gérée par Céline Chabanne, assure, tout au long de l'année, la gestion de tout le matériel spécifique de l'association (suivi administratif et technique, remontée des besoins, veille technologique, entretien...).

1. Compresseurs

Le club possède deux compresseurs :

- en version fixe, un Nardi 21 m³/h
- en version itinérante un Coltri 13 m³/h.

La commission supervise le gonflage des bouteilles et en gère le calendrier, assure la maintenance courante des compresseurs.

Compresseur fixe Nardi

Après chaque séance, en bassin ou en milieu naturel, des membres assurent le gonflage des bouteilles. Afin de faciliter cette action, 4 lyres DIN ont été achetées.

Pendant la pause hivernale, lors du contrôle fait chez Tek plongée, un problème de qualité d'air a été détecté sur un bloc envoyé pour test : odeur et présence d'huile, présence d'eau.

Suivant les recommandations de Nardi et les conseils de Tek Plongée, des opérations de maintenance avec remplacement des cartouches et vérifications fonctionnelles des purges ont été programmées, les bouteilles nettoyées, le nouveau test s'est avéré positif.

Compresseur mobile Coltri

Le compresseur mobile a été révisé pour partir sereinement en sortie en milieu naturel, en autonomie club.

Le moteur a été envoyé en révision chez MDM, le compresseur envoyé chez Tek Plongée (Coltri France) à Malville; compte-tenu du risque et du coût de la révision, décision a été prise de faire un échange standard pour un 19m³/h (en version électrique, la thermique reste inférieur).

L'analyse de l'air n'a pas révélé de problème. Néanmoins, les premiers tests ont donné un débit du compresseur autour de 12m³/h, du fait d'un mauvais fonctionnement du moteur thermique. Suite au remplacement du carburateur le débit est remonté autour de 14.5m³/h; avec un régime moteur correcte.

Pendant la sortie à Cerbère, le collecteur d'échappement a posé beaucoup de problème, jusqu'à ce que sa fixation au bloc moteur soit consolidé par des tirants plus conséquents.

Pour augmenter cette capacité, le changement de diamètre de poulie, ou le remplacement du moteur thermique par un électrique pourraient éventuellement être étudiés. La seconde proposition est conditionnée à une installation en triphasé V, peu compatible avec l'autonomie requise.

2. Bouteilles

Comme le prévoit la réglementation, l'inspection visuelle des 58 bouteilles a été effectuée le 12 mars :

- 12 blocs sont allés en requalification avec notre prestataire "La Plongée" et devraient revenir début mai
- 3 blocs de 6 l et 1 bloc de 7 l ont été mis en chômage
- 3 blocs de 6 l sont prêtés au Rémora club.

	6L	7L	12L court	12L Long	15L	Total
Némo	10	4	14	5	8	41
Perso	1		4	3	9	17

La qualité des blocs s'améliore, malheureusement, trop de réparations et d'échanges de robinets sont effectuées, le serrage trop fort des robinets pourrait en être la cause.

Suite au problème de présence d'huile dans les blocs, toutes les toutes les bouteilles ont été relavées à l'eau chaude

Afin de les identifier rapidement et éviter un mélange éventuel comme cela a failli être le cas en structure commerciale, un repère visuel (bracelet en silicone rose marqué « Cap'taine Némó – Châtellerault ») a été passé sur le col des blocs

Du fait de l'usage de détendeurs à étrier ou DIN, beaucoup de bloc rentrent sans opercules ou 1 sur 2 manquant, avec le risque d'écrasement de la rampe lors de manipulation. Aussi des « bouchons à visser » en plastique ont été réalisés pour protéger ces filetages des bouteilles.

3. Détendeurs

Une vérification fonctionnelle des détendeurs a été réalisée le mardi 26 octobre 2021 en piscine, les défauts mineurs ont été traités sur place, les autres ont été envoyés en révision.

4. Gilets stabilisateurs

La vérification de l'état et du fonctionnement des stabs a également été réalisée en même temps que les détendeurs (26/10).

Des jetons numérotés y ont été fixés pour identification

La commission matériel a repris la gestion des stabs en prêt aux PN1.

Junior	XXS	XS	S	SM	M	L	XL	Total
2	2	3	2	5	5	3	1	23

5. NémóBoat et sa remorque

Cette année, les opérations de maintenance courante et d'hivernage ont été effectuées en régie.

Quelques travaux de « recollage » pour différents endroits du flotteur ont été réalisés. Pour une opération complète, le montant des réparations estimé à environ 2000 € avec une difficulté pour trouver une société qui accepterait réellement de le faire.

Pour éviter d'abîmer les roulements, la remorque du bateau a été mise sur chandelles.

6. NémóBus et remorque

Le matériel roulant associatif est stocké chez Jean-Marie Carré qui en supervise les réservations et les utilisations.

Un gros travail de maintenance a été effectué gracieusement par un de nos membres, Joseph gérant de l'entreprise JB Autopassion de Colombier, qu'il en soit encore remercié.

Il est rappelé que chaque utilisateur doit ramener le véhicule nettoyé, avec les différents pleins faits, le classeur « carnet de bord » (retracant l'activité et l'entretien) renseigné.

De même, il est impératif de faire remonter tous les problèmes rencontrés au responsable qui en informera le bureau.

Enfin le tractage de l'attelage NémóBus NémóBoat nécessite un permis de conduire avec mention B96 et le permis BE, et la vitesse est limitée :

- 80 km/h sur les voies rapides
- 90 km/h sur les autoroutes.

Le minibus (259 700 km au compteur) et la remorque bagagère répondent à un besoin effectif de l'association, il revient à chacun de le respecter.

7. Suivi matériel

Une fiche de gestion des sorties du matériel a été mise en place et est en cours de test.

Le matériel est trop souvent rendu insuffisamment rincé et séché. Pourtant cette condition est un minimum pour optimiser la durée de vie de nos équipements)

8. Bilan

Afin de faciliter les diverses réparations, et d'éviter tout incident regrettable en cours de plongée, le responsable du matériel rappelle de signaler impérativement toute avarie et de bien remplir les fiches d'avaries et de suivi du matériel.

Avec le trésorier, ils insistent sur le respect et le soin à apporter à notre matériel, ligne budgétaire importante dans notre comptabilité.

Les différentes structures de la Vienne ont été contactées pour connaître leurs méthodes de suivi de prêt du matériel. Une nouvelle procédure est en cours de rédaction, elle sera à étudier par la prochaine équipe.

9. Les locaux

a) Au centre aquatique

Les locaux associatifs (local compresseur et associatif) ainsi que les vestiaires clubs, sont mis gracieusement à la disposition de l'association par l'agglomération châtelleraudaise :

- le local compresseur nous permet le gonflage et le stockage de nos bouteilles mais également le rangement du matériel spécifique.;
- le local associatif comporte un rack pour les détendeurs, des rangements pour le petit matériel (palmes, masques, tuba...) et du mobilier pour la partie administrative et informatique.

Par contre, du fait du classement et la destination de ce dernier, non prévus pour stocker du matériel, les gilets stabilisateurs sont accrochés dans l'un des locaux situés sur le bord du bassin sportif.

b) A la Fouchardière

- un garage fermé pour le bateau, les compresseurs mobiles, les remorques et le stock ;
- une place de stationnement sous hangar pour le minibus.

Qu'il en soit encore remercié !

Ne pas oublier de le prévenir lors des mouvements de matériel.

c) Chez les membres

Faute de place, le reste du matériel est stocké chez certains adhérents, les pièces administratives et comptables sont chez les membres du bureau.

F Les entités

1. L'animation

Du fait de la situation sanitaire, l'entité n'est malheureusement pas intervenue, pourtant les projets étaient nombreux...

2. L'informatique

Cette entité, animée par Renaud Degeorges, accompagné par Nicolas Beaupeu, Yann Le Brenn, Gérard Nourry et Xavier Poirier, participe à la gestion informatique de nos activités.

Elle a œuvré pour :

- alimenter Facebook en complément du site internet et de la communication réalisée au local avec modérateurs et politique de diffusion (ex : pas de photo de visage)
- centraliser des comptes-rendus et supports de cours pour les formations avec les outils Google drive + formation...
- tester et présenter l'outil Vpdive

La nouvelle adresse mel de l'association devient association@captainenemo.fr.

3. Les sorties

Cette année, cette entité n'a pas été sollicitée.

*Résultat du vote : contre = 0 – abstention = 0
Le rapport des commissions et entités est adopté à l'unanimité.*

V. Le projet pour la saison 2022-2023

Comme à chaque fin de saison, le projet d'activité, préparé par le précédent comité directeur, ne se base que sur des prévisions.

Celui-ci sera ajusté en fonction de la situation sanitaire, du nombre des adhérents, des participants actifs, des membres de commissions et entités, des encadrants, des nouveaux adhérents et de quelques aides financières (dons, mécénats, subventions...).

A L'organisation générale

1. Le comité directeur et le bureau

La composition du comité directeur sera soumise aux votes des membres en fin d'assemblée.

Sa première mission sera l'élection de son bureau, avec un président et un vice président, un trésorier et un trésorier sortie, un secrétaire et un secrétaire adjoint

Après dix mandats successifs, le président quitte cette fonction. Il déplore que, malgré de nombreuses propositions, aucun membre du comité directeur n'ait voulu l'accompagner dans ce changement et découvrir cette fonction. Pourtant, il y a quelques années, en préparant l'AG suivante les membres du comité directeur s'étaient accordés pour une présidence tournante en créant un second poste de vice président pour assurer une formation du successeur.

Le président propose donc de repartir sur cette base, et de valider le fait qu'il y ait, en plus du président statutaire un second vice présidents :

- un plus centré sur la matériel (principe mis en place depuis plusieurs mandats, qui a fait ses preuves et qui soulage considérablement la fonction présidentielle) ;
- un plus gestionnaire, pour accompagner le président en titre dans sa nouvelle fonction, le président gardant comme il se doit ses prérogatives et responsabilités.

La partie plongée reste sous l'autorité du responsable technique qui gère cette activité.

2. Les commissions et les entités

Pour les différentes commissions et entités, le président rappelle les principes fixés dans les statuts et le règlement intérieur de l'association, qui disposent notamment que chaque commission et entités soient représentées au sein du comité directeur.

Pour la première réunion, fin août, chaque commission proposera au comité directeur :

- son équipe « permanente » composée d'un référent, d'un adjoint, d'un secrétaire ;
- son principe de fonctionnement ;
- ses besoins ;
- ses projets et son agenda ;
- ses membres...

En préalable, le bureau lui transmettra les orientations proposées et retenues lors de cette assemblée. Par la suite, ces groupes seront étoffés et complétés par les différents volontaires.

B Le volet financier

1. Le projet

Le trésorier propose le prévisionnel ci-dessous

Rubriques	Recettes	Dépenses	Solde
Cotisations, licences (100 adultes, 10 ados)	11 000	6 000	5 000
Assurances (local, bateau, responsabilité civile)		2 400	-2 400
Formations (10 N1, 5N2)	2 000	1 000	1 000
Activités (sorties plongées, manifestations)	11 000	7 000	4 000
Gestion (cotisations, timbres, fournitures, ...)	100	700	-600
Matériel plongée / aménagement local	1 000	6 000	-5 000
Subventions et dons	1 000		1 000
Gros matériel : entretien / achat		3 000	-3 000
Bénévolat	18 000	18 000	0
Total	44 100	44 100	0

2. Les couts d'adhésions

Du fait des circonstances sanitaires très spéciales, après deux saisons amputées de plusieurs mois d'activité du fait de la Covid, le comité directeur avait décidé, à l'unanimité des membres présents, aux seuls adhérents de la saison 2019-2020, une minoration des cotisations pour la saison 2020 – 2021, en proposant :

- 90 €, au lieu de 125 € pour les adultes
- 60 €, au lieu de 75 € pour les enfants et des 85 € pour les autres membres

Cette facilité avait été prolongée d'une nouvelle année pour la saison suivante

Pour cette nouvelle saison, les cotisations reviennent à la « normale » malgré la hausse des assurances et du prix des carburants et autres, après une crise sanitaire, une crise géopolitique.

3. Le coût des formations

Le montant de chaque formation reste inchangé, dans toute sa globalité ; il est rappelé que la formation peut se dérouler sur plusieurs années. Les fosses, acquises dans les formations mais non effectuées, sont de fait reconduites.

Si d'autre formation sont proposées (non présentes dans la fiche d'adhésion) le montant sera affiché et expliqué.

4. Le coût d'inscriptions

Il est rappelé que la licence fédérale couvre du 1^{er} septembre au 31 décembre de l'année n+1

Les inscriptions commenceront début septembre.

La fiche d'inscription va être actualisée pour tenir compte de nouvelles dispositions.

Afin de simplifier le contrôle des activités en bassin, fosse, ou milieu naturel, le certificat médical de non-contre indication à la pratique sportive, à part cas très spéciaux, reste annuel.

5. Les créneaux d'entraînement

Les créneaux, demandés au gestionnaire du centre aquatique, resteraient les mêmes.

Jour	Bassin	Horaires	Activités	Lignes d'eau
mardi	sportif initiation	20h00 à 22h00 21h00 à 22h00	nage, apnée, plongée hockey subaquatique	5 de 20 h à 21 h,
jeudi	sportif initiation	20h00 à 21h30 20h30 à 21h30	nage, apnée, plongée hockey subaquatique	4 de 20 h à 21 h,
samedi	bassin sportif	09h00 à 10h30	Nage seule	4

Comme il y a de plus en plus de demande de lignes d'eau, il faudra partager en bonne intelligence avec le club de triathlon le mardi soir.

Ce qui veut dire aussi que

- les créneaux piscines sont dédiés à l'activité et non aux formations dans les gradins...
- si les lignes ne sont pas utilisées, le Némoto les perdra...
- les formations ou autres peuvent se faire en salle...

Après sa fermeture, fin août, la réouverture du bassin sportif aux clubs est prévue le 12 septembre prochain.

6. Le calendrier

L'agenda du club prévoit les événements suivants :

- Horaire d'entraînement le seul mercredi des mois de juillet et d'août, de 19h30 à 21h30
- Participation au programme organisé par la mairie de Châtellerault « Ici l'été 2022 », à destination des jeunes, Némoto offrira des baptêmes de plongée comme les années passées
- Nettoyage de la Vienne au bord de la Nautique le 3 septembre
- fête du sport de Châtellerault, sur les bords de Vienne, le dimanche 4 septembre
- reprise des séances à partir du mardi 13 septembre ;
- AG mi-juin 2023...

C Les projets des commissions

1. La commission technique

Lors de sa dernière réunion de la saison 2021-2022 la commission technique a proposé d'ouvrir les formations en fonction du nombre d'encadrants disponibles et motivés :

- 12 places de PN ;
- 6 places au PN2
- d'organiser des plongées

La réunion technique se réunira dès que possible pour élaborer notre nouvelle stratégie en fonction des contraintes sanitaires et des disponibilités des initiateurs et moniteurs, équipe complétée par les nouveaux initiateurs, verdict de l'examen le dimanche 26 juin 2022 !

Si les disponibilités en encadrants le permettent, de nouvelles formations seront proposées à tous les membres, en précisant les conditions d'accès, les contenus et les coûts.

La candidature de Caroline Suquet, au poste de responsable technique, pour la saison 2021-2022 est retenue.

2. La commission « matériel »

Pour cette nouvelle saison, la commission matérielle sera toujours dirigée par C Chabanne.

Les prérogatives de cette commission sont fixées dans les textes fondateurs.

a) Actions à reconduire

La commission technique prévoit de reconduire les actions de maintenance

- Inventaire et entretien du matériel
- Contrôle TIV

- formation utilisation des compresseurs
- Formation entretien matériel
- Formation et recyclage TIV

b) Nouvelles actions

Dans les nouvelles actions :

- Intervention Nardi pour maintenance générale
- Caisse à outils dédiée Coltri avec composants de rechange
- Étude des possibilités matérielles pour un nettoyage optimal des blocs et de l'organisation plus simple des TIV
- Partage détendeurs plus approprié aux besoins du club (avec ou sans octopus, CE, ...)
- Rangement détendeurs eau froide (étagère avec crochet de suspension)
- Réalisation d'une échelle pour le Némoboat

3. Commissions sportives

a) Apnée

Notre nouvel initiateur apnée s'occupera de l'apnée, accompagné par deux initiateurs en fin de formation. Il proposera des entraînements les mardis et jeudis au centre aquatique, avec des sorties en fosse .

A noter que, dans le cadre de leurs prérogatives d'IE1, les initiateurs pourront faire évoluer les apnéistes de Némoboat qui le souhaitent vers le diplôme d'apnéiste en milieu artificiel (ex niveau 2 apnée) lorsque le cursus aura été finalisé en interne.

Cette pratique, qui doit rester loisir, est essentielle pour chaque plongeur, les candidats initiateurs et guide de palanquée sont particulièrement encouragés à ces entraînements, cela entre dans les compétences des cursus de ces formations, la note peut être éliminatoire

b) Hockey

A Jamain reprend le poste de référent.

Il propose, notamment

- d'augmenter le nombre de RIFAA
- de poursuivre le renouvellement des gants de protection
- de promouvoir la section hockey auprès des membres féminins
- de maintenir les rencontres avec le club de Poitiers

4. Commissions culturelles

a) Bio

Y Le Brenn animera la bio, et proposera notamment :

- l'enseignement des compétences bio prévu dans les formations techniques enfants et adultes ;
- l'organisation d'une sortie bio départementale pour les plongeurs bio
- et, toujours, la diffusion de plusieurs manifestations et sorties à thème au niveau départemental et régional...

b) Médicale

En fonction des prescriptions sanitaires, B Schmidt et B Lurat proposeront :

- la remise à niveau des gestes de secours du RIFA, ouvertes à tous les encadrants, plongeurs autonomes, et suivant, la demande et les disponibilités, aux autres membres ;
- la partie secourisme RIFAA ou RIFAP selon les besoins exprimés ;
- le suivi du matériel de secours (bobologie et ensembles d'oxygénothérapie).

5. Entités

a) Animation

Une nouvelle équipe devra être confortée, elle proposera des activités de détente hors plongées.

Pour commencer, elle proposera des casse-croustes après les entraînements de l'été puis organisera les habituels moments de convivialités (pot d'accueil, Némobeaupolais, soirée du Père Noël subaquatique, galette, journée Némobeaupolais, dîner dansant...) activités malheureusement abandonnées du fait de la crise sanitaire

b) Informatique

Les grands projets de la commission informatique seront de finaliser les projets, après accord et priorisation par le comité directeur :

- Test des inscriptions, gestion des sorties et de la comptabilité via l'application VpDive
- Test de la comptabilité en ligne
- Gestion des albums photos et vidéo (vitrine)
- Alimenter Facebook, trouver des contributeurs / recherche d'un animateur...

c) Sorties

Quelques projets pour l'entité sortie :

- inciter et motiver des plongeurs à organiser des plongées en autonomie Némobeaupolais (bateau, compresseur...);
- mettre à jour les fiches de procédure.

En réflexion :

- l'amortissement du Némobeaupolais lors des sorties en structure commerciale, sans contrepartie pour le club ;
- une communication plus efficace entre les différents intervenants concernées par la préparation sortie...

D En guise de conclusion

L'activité plongée de loisir est très exigeante et reste très consommatrice de temps et d'énergie pour garder le matériel et les équipements, individuels et collectifs, dans un état de fonctionnement irréprochable, en entraînement individuel de chaque plongeur et encadrant, afin de proposer et d'organiser des sorties en milieux naturels en toute sécurité. Néanmoins, toute activité au sein de notre association, dont la plongée, doit rester une activité de loisir.

Un projet pour la nouvelle saison : de la nage, de l'apnée de la plongée et du hockey subaquatique...

Pour cela, le comité directeur de l'association devra proposer son projet associatif, tout en restant dans notre éthique associative en toute indépendance.

- La crise des vocations chez les encadrants, et notamment les E2, et plus, doit être enrayerée. Tous nos espoirs se tournent vers nos futurs initiateurs, en fin formation. Il faut également susciter les nouvelles vocations, dès le niveau II de plongeur.
- Il y a trois ans, Némobeaupolais a osé l'achat du compresseur sur nos fonds propre et grâce à la générosité des membres, des entreprises et de la mairie de Châtelleraudais. Mais il reste encore de l'investissement à prévoir pour continuer notre activité en autonomie. En effet, le bateau, le minibus et les remorqueurs fatiguent...
- Les tarifs des différentes prestations doivent être actualisés pour tenir compte de l'évolution des coûts de la vie mais aussi de la répartition des frais d'investissement et d'entretien qui reposent sur le bénéfice des plongées en autonome associative et les dons.

Le président remercie encore tous ceux qui l'ont accompagné pendant cette saison mais aussi pendant cette décennie de présidence, tous les acteurs, encadrants, membres du bureau, du comité directeur, des commissions et des entités, les adhérents et tous les présents à cette assemblée, mais aussi les élus et les entreprises du territoire châtelleraudais qui font vivre notre association et nous permettent de pratiquer notre passion.

Il souhaite à tous de très agréables bulles, sans Covid

<p><i>Résultat du vote : contre = 0 – abstention = 0</i> <i>Le projet 202-2023 est adopté à l'unanimité.</i></p>
--

VI. Vote des membres du comité directeur

Le président rappelle le principe de fonctionnement du comité directeur et le nombre restreint de ses réunions. Il précise que toutes les bonnes volontés seront bien sûr acceptées, hors mandats précis pour participer ponctuellement à certaines demandes (secrétariat général, courriers divers, activités de communications, animation ponctuelle...).

A Composition de l'actuel comité directeur

Le tableau suivant propose la composition actuelle du comité directeur et les différentes fonctions. La couleur correspond aux mandats en cours (3 ans).

		06/2018	06/2019	09/2020	06/2021	24/06/22
Beaupeu	Nicolas	CD	CD	CD	CD	
Bertrand	Lionel	MH	MH	MH	MH	MH
Bourdichon	François	/	/	CD	CD	démission
Carré	Jean-Marie	CD	CD	CD	CD	
Chabanne	Céline	vice-présidente	vice-présidente	vice-présidente	vice-présidente	
Champion	Cyrille	/	/	CD	CD	
de Lauzon	Hugues	président	président	président	président	
Faucher	Christophe	secrétaire	secrétaire	CD	CD	
Jamain	Antony	CD	CD	CD	CD	
Guyot	Paul	trésorier	trésorier	trésorier	trésorier	
Le Brenn	Yann	CD	CD	CD	CD	
Lurat	Bruno	CD	trésorier sortie	trésorier sortie	trésorier sortie	
Nourry	Gérard	secrétaire adjoint	secrétaire adjoint	secrétaire adjoint	secrétaire adjoint	
Varraud	Christelle	/	CD	CD	CD	

Cette année,

- 1 membre est démissionnaire (François Bourdichon)
- trois membres arrivent en fin de mandats et souhaitent reconduire leur mandat (Antony Jamain, Bruno Lurat, Christelle Varraud)
- dix nouvelles candidatures
Elodie Sème,
Jean-Louis Colin,
Loïc Bessaguet,
Nicolas Vaucelle,
Olivier Lafont,
Pauline Gervaise,
Renaud Degeorges,
Silvain Ruffier,
Sylvie Brouard,
Xavier Poirier,

*Résultat du vote : contre = 0 – abstention = 0
le comité directeur 2022 – 2023 est composé de 24 membres*

Le président remercie tous les membres du comité directeur sortant pour leur engagement associatif.

Fait à Châtelleraut, le 10 juillet 2022

Le président
Hugues de Lauzon



Le trésorier
Paul Guyot



B Élection du bureau

Le comité directeur s'est retiré pour élire, dans l'ordre suivant, le bureau qui devient :

Fonction	Prénom Nom	Vote	
		Contre	Abstention
Secrétaire	Christophe Faucher	0	0
Secrétaire adjoint	Gérard Nourry	0	0
Secrétaire adjoint	Renaud Degeorges	0	0
Trésorier	Paul Guyot	0	0
Trésorier sortie	Bruno Lurat	0	0
Trésorière adjointe	Elodie Sème	0	0
Vice-président	Yann le Brenn	0	0
Vice-président	Hugues de Lauzon	0	0
Vice-présidente	Céline Chabanne	0	0
Président	Olivier Lafont	0	5

Fait à Châtelleraut, le 21 juillet 2022

Le président quittant
Hugues de Lauzon



Le trésorier
Paul Guyot



Le président
Olivier Lafont



